



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question au Gouvernement n° 1876

Texte de la question

## BILAN DU PROGRAMME ERASMUS

**M. le président.** La parole est à Mme Anne-Christine Lang, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Anne-Christine Lang.** Madame la secrétaire d'État chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, en 1987, l'Europe a créé un programme d'échange étudiant qui a acquis une notoriété et un succès jusqu'ici non démentis. Le programme Erasmus a permis à plus de 3 millions de jeunes de tous horizons de vivre une expérience unique à l'étranger et d'acquérir des compétences linguistiques, professionnelles et culturelles indispensables à leur insertion professionnelle.

Forte de ce succès, mais consciente que les catégories de bénéficiaires étaient trop restreintes, l'Union européenne a lancé le programme Erasmus + le 1er janvier 2014. Ce nouveau programme est à la fois plus efficace, plus simple et plus ouvert sur le monde. Plus simple, puisqu'il rassemble sous un seul vocable tous les programmes relatifs à la mobilité ; plus efficace pour l'emploi des jeunes, car il intègre désormais des jeunes en formation professionnelle et technologique et des jeunes en situation de décrochage scolaire, qui pourront bénéficier d'une formation au travers de programmes de volontariat ; plus ouvert sur le monde, enfin, puisqu'il permet d'associer des partenaires de pays tiers de l'Union européenne à la construction de projets de mobilité.

L'objectif d'Erasmus, entre 2014 et 2020, est de permettre à plus de 5 millions de personnes, dont 2 millions d'étudiants, de bénéficier d'une expérience à l'étranger. À la veille des élections européennes, ce nouveau programme prend résolument le parti de l'ouverture au monde, de l'échange et de l'innovation et encourage tous les jeunes Français à se détourner des populismes et des conservatismes de tous bords, qui voudraient les enfermer dans un repli national mortifère, que nous continuerons à combattre sans relâche.

Madame la secrétaire d'État, quel bilan faites-vous du programme d'échange ambitieux qui a été engagé par l'Union européenne ?

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Geneviève Fioraso, secrétaire d'État chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Madame la députée, je vous remercie de votre question, car le programme Erasmus est sans doute la meilleure illustration de ce que doit être l'Europe : une Europe ouverte à la jeunesse, à la mobilité, aux échanges et à la fraternité, au service des intérêts universitaires et scientifiques, des intérêts économiques, mais aussi, et c'est peut-être le plus important, par les relations amicales qui se nouent à cette période clé de la vie, au service de la paix en Europe – cette paix, qui est tout de même l'un des principaux acquis de l'Europe.

Je vous remercie de votre question, qui me permet de faire un premier bilan des actions menées par Erasmus entre 1987 et 2013. Ce sont 3 millions d'étudiants qui ont pu bénéficier de cette mobilité en Europe, dont 300 000 Français, la France étant, derrière l'Espagne, la deuxième bénéficiaire de ce formidable programme. Celui-ci a également concerné 24 000 élèves, 30 000 lycéens et 40 000 enseignants-chercheurs français. Même s'ils sont tout à fait importants, ces résultats restent néanmoins insuffisants, puisque ce programme ne touche pas assez les jeunes issus des milieux les plus modestes, que l'on retrouve souvent dans les filières technologiques et professionnelles.

Avec mes collègues du Gouvernement, et avec le soutien du Premier ministre et du Président de la République, qui ont fait de la jeunesse leur priorité, nous avons demandé à la commissaire européenne – et des ministres européens nous ont rejoints – d'amplifier le programme, et surtout de flécher la progression de ce programme pour les années 2014 à 2020 vers les jeunes des filières professionnelles et technologiques et vers les apprentis. Nous avons été entendus, puisque le budget du programme a été augmenté de 30 % : il s'élève maintenant à 14 milliards d'euros et va concerner 5 millions de jeunes. Les 2 millions supplémentaires seront des jeunes issus de milieux plus défavorisés.

C'est donc un programme qui se fonde sur les valeurs de l'Europe que nous défendons : la fraternité, la solidarité et, surtout, la foi dans un avenir commun, pour être présents dans le monde de demain.  
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anne-Christine Lang](#)

**Circonscription :** Paris (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1876

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mai 2014](#)